

# aqder NOUVELLES

Bulletin publié par l'Association québécoise des directeurs  
et directrices d'établissement d'enseignement retraités

Volume 18 No 1 février 2004

## Message de votre président

## MANIFESTONS-NOUS



Cordial bonjour

Nous avons une belle année 2004 pour nous manifester comme groupe et membre de l'AQDER. Nous aurons le congrès pour nous rencontrer collectivement et massivement et ainsi démontrer que l'association a des racines profondes au niveau du Québec.

Vous avez le pouvoir de vous manifester dans votre région en assistant à l'une ou l'autre des activités de votre milieu, vous avez aussi le droit et le pouvoir de dire dans votre entourage que notre indexation n'est pas encore réglée. Cette année sera-t-elle celle de la bonne nouvelle? Le dossier de l'assurance étant réglé pour deux ans, je peux vous affirmer que tous les membres du C.A. mettront toutes leurs énergies afin que ce dossier de l'indexation arrive enfin à destination et qu'on obtienne une réponse attendue depuis trop longtemps. Si vous rencontrez l' élu de votre comté, ne ratez surtout pas l'occasion de lui rappeler que l'absence de réponse commence à friser l'indécence envers celles et ceux qui ont donné beaucoup à l'État.

J'espère vous rencontrer en grand nombre au congrès de juin à Laval, d'ici là bonne santé et salutations.

*Jean-Paul Sarrazin, président*

## Mission et plan d'action de l'AQDER

**Mission : Développer les ressources nécessaires pour que les membres puissent vivre une retraite de qualité.**

### Plan d'action 2003-2004 :

1. Veiller aux intérêts des membres sur les dossiers suivants : Plan d'assurance collective, Indexation des années 1982-1999.
2. Promouvoir la vie associative auprès des membres des sections en favorisant leur participation.
3. Transmettre l'information auprès des membres par :
  - a. La publication de **l'AQDER NOUVELLES**,
  - b. Le site internet et le **Messenger** destiné aux présidents de section,
  - c. La tenue de deux réunions du Conseil d'administration en région.
4. Favoriser les relations inter-associations.
5. S'exprimer dans des dossiers d'intérêt public.

## S O M M A I R E

Page 1 :	Mot du président	Page 4 :	Avis de changement d'adresse
	Mission de l'AQDER	Page 5 :	Présentation des sections
	Sommaire	Page 6 :	Avis d'élection
Page 2 :	Dossier assurance		Généalogie
Page 3 :	Décisions du C.A.	Page 7 :	23 <sup>e</sup> voyage Circuit-voyage de l'AQDER
	Message du directeur général		Mots d'enfants
Page 4 :	Envoi de deux documents		Publication de l'AQDER
	Visitez-vous notre site internet		Poste Canada
	Adresses de courriel	Page 8 :	Publicité de la Capitale

## Dossier assurance

### RENOUVELLEMENT DE NOTRE CONTRAT COLLECTIF POUR 2004 ET 2005 AVEC LA SSQ, GROUPE FINANCIER

De septembre à novembre dernier, nous avons négocié le renouvellement de notre contrat d'assurance collective en matière de santé. Notre objectif: **n'avoir aucune augmentation et même la possibilité d'une réduction de coûts**. L'expérience acquise en 2003 nous favorisait. Ainsi nous avons obtenu les résultats suivants :

- Aucune augmentation pour les deux prochaines années, sauf si certains coûts déterminés par le Gouvernement du Québec augmentaient. Voici un exemple : l'augmentation du coût des chambres semi-privées, lors d'une hospitalisation.
- Ajout de la clause « *BEST DOCTOR* » pour les moins de 65 ans, sans frais et ce, pour deux ans, avec la possibilité d'annulation de la clause, sans pénalité, à partir de 2006, ou maintien de celle-ci, avec frais, pour les 65 ans et moins seulement.
- Ajout d'une clause de RISTOURNES qui **pourrait** nous permettre de réduire nos coûts dans l'avenir (après l'application de la clause du maintien de l'assurance durant 3 ans).

#### 1. LE RENOUVELLEMENT DE NOTRE CONTRAT

Le renouvellement de notre contrat s'est négocié de façon particulièrement serrée avec la SSQ, GROUPE FINANCIER. D'abord, l'AQDER a décidé dès le début de la négociation de n'ajouter aucun service nouveau : l'objectif étant de n'avoir aucune augmentation, sinon de réduire les primes actuelles.

La SSQ avait décidé, avant la négociation avec notre groupe, qu'elle ajoutait à tous ses contrats collectifs réguliers, à partir de janvier 2004, une clause, dite « *BEST DOCTOR* », laquelle clause aurait coûté de 0.75\$/mois pour un individu, jusqu'à 1,75\$/mois pour une famille. Nous avons refusé. Le Comité des assurances de l'AQDER a rencontré l'un des vice-présidents de la SSQ pour lui manifester fermement notre désaccord sur l'ajout de cette clause et de ses coûts. Nous lui avons manifesté notre décision de ne vouloir subir aucune augmentation. Nous avons eu gain de cause pour deux ans. Nous avons ainsi obtenu :

- Aucune augmentation pour les deux prochaines années, ce qui nous avait été refusé au début des négociations;
- L'ajout pour deux ans, **gratuitement**, de la clause « *BEST DOCTOR* », et révision de ce dossier pour l'année 2006 et suivantes, au bon gré de l'AQDER, avec frais à partir de cette date, si on maintient le service;
- L'ajout de la clause à RISTOURNES.

Le C.A. de l'AQDER a accepté ces conditions parce qu'elles nous satisfont, parce qu'elles nous laisseront respirer aux cours des deux prochaines années et parce qu'elles préparent le terrain pour limiter possiblement les hausses du coût des primes dans le futur (clause de ristournes). Vous recevrez avec cet envoi, le nouveau dépliant décrivant notre contrat, il est beaucoup plus clair que le précédent et il résume toutes les protections dans un seul document.

#### 2. CLAUSE « BEST DOCTOR »

La clause « BEST DOCTOR » est un service d'assistance médicale aux membres âgés **de moins de 65 ans**, atteints de l'une des 15 maladies déjà identifiées ou affligés de l'une des conditions médicales admissibles. Vous recevrez une documentation, préparée par la SSQ, en même temps que cet *AQDER NOUVELLES*. Nous aurons l'occasion d'y revenir lors d'une prochaine publication.

#### 3. LA CLAUSE À RISTOURNES

Les principales caractéristiques de la clause à ristournes sont les suivantes :

- Les résultats de l'expérience de notre groupe (sauf les risques de l'assurance voyage et de la clause « BEST DOCTOR ») peuvent ouvrir le droit à une ristourne selon des modalités techniques, telles que définies au contrat.
- La clause s'applique à chacune des périodes contractuelles (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre).
- La présente clause ne s'applique pas si le contrat se termine avant la fin de la 3<sup>e</sup> année d'application, soit en décembre 2006.
- Le calcul de la ristourne payable pour une période contractuelle est fait dans les quatre (4) mois qui suivent la fin de la précédente période contractuelle.
- La ristourne payable est versée selon la formule suivante : 50 % à l'AQDER, 50 % à la SSQ. Cette ristourne payable ne peut servir qu'à financer les coûts des améliorations apportées au régime ou à réduire une hausse de la tarification.
- Advenant la terminaison du régime après 2006, le solde positif revient en argent à l'AQDER à 50 %, le solde négatif étant à l'entière responsabilité de la SSQ.

Nous sommes très satisfaits des résultats de cette négociation et nous sommes convaincus que nous avons trouvé le moyen de mieux préparer l'avenir.

Yves LAFORTUNE

Conseiller de l'AQDER en matière d'assurances

**N.B. Les textes sont écrits au masculin dans le seul but de simplifier le texte.**

## Les dossiers en marche dans votre association

Nous vous présentons l'évolution des dossiers de votre association depuis la dernière parution de *l'Aqder Nouvelles*. Vous retrouverez les principales résolutions du Conseil d'administration, un message d'intérêt général de notre directeur général ainsi qu'en première page, une présentation de la mission de l'AQDER et du plan d'action que s'est donné le Conseil d'administration pour l'année 2003-2004.

## Conseil d'administration : principales décisions

### 5 novembre 2003

- Acceptation des clauses d'un contrat de **deux ans** avec la SSQ :  
0 % d'augmentation de primes pour 2004 et 2005,  
Ajout de la clause « BEST DOCTOR » sans frais,  
Ajout de la clause « RISTOURNE ».
- Délégations des membres du Conseil :  
À l'Assemblée générale de la FQDE,  
À l'Alliance des associations de retraités,  
Au congrès bisannuel de la FQDE (kiosque de l'AQDER).

### 3 décembre 2003

- Adoption de nouveaux amendements aux **règlements**. Ces amendements sont en vigueur présentement mais devront être ratifiés par les membres à l'Assemblée générale de juin 2004.
- Adoption de la politique administrative # 03  
« **procédure d'élection** ».
- Reconduction, pour 2004, du mandat des membres actuels des comités des assurances, de l'indexation et de la reconnaissance.

### 14 janvier 2004

- Adoption de l'augmentation de la quote-part annuelle versée aux sections : 21% au lieu de 20% de la cotisation des membres (juin et décembre).
- Augmentation de la mesure de dispersion versée à certaines sections : 2 % au lieu de 1 % pour l'année 2004.
- Adoption du calendrier des réunions pour l'année 2004.
- Réaction des membres du Conseil à la résolution déposée, à l'Assemblée générale de juin 2003, par la section Rive-Sud, quant au doute soulevé en regard de la compétence et de la neutralité du représentant actuel de l'AQDER dans le domaine des assurances.

*Le directeur général*

Réal Pellerin

## Quelques messages d'intérêt général

### ÉLECTION au Conseil d'administration, juin 2004

Votre présidente ou président de section a reçu dernièrement copie de la politique administrative concernant « LA PROCÉDURE D'ÉLECTION » ainsi que le calendrier des étapes devant mener à l'élection de trois administrateurs.

Vous lirez, à la page 6, l'**AVIS D'ÉLECTION** signé par le Président d'élection, monsieur Marcel Peterkin. Prenez note qu'il n'y aura pas d'autre rappel à cet effet.

Si vous souhaitez présenter votre candidature à titre d'administrateur, je vous invite à vous enquérir, auprès de votre présidente ou président de section, de la démarche à suivre. Je vous rappelle que l'échéance pour faire parvenir votre mise en candidature, la lettre de présentation et votre photo est fixée au **Jeudi 8 avril 2004, 15 h**.

### CONGRÈS et ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Une documentation, fort bien présentée, vous parvient du comité organisateur avec le présent envoi. Je suis convaincu que vous répondrez rapidement et en très grand nombre pour vous inscrire au congrès de l'AQDER qui se tiendra à Laval en juin prochain. Il s'agit de VOTRE CONGRÈS.

Comme le veut la coutume, nous profiterons de la présence d'un grand nombre de membres au congrès pour tenir l'Assemblée générale des membres. Avec la parution de l'AQDER NOUVELLES du mois d'avril, vous recevrez l'avis de convocation pour la dite assemblée ainsi que l'ordre du jour.

### CRÉDIT POUR HÉBERGEMENT À L'HÔTEL SHERATON de LAVAL

Le Conseil d'administration a décidé, pour cette année, de retourner aux diverses sections, après le congrès et les vérifications d'usage, un chèque pour un montant équivalent à 25 dollars multiplié par le nombre de nuitées payées à l'hôtel **Sheraton** par les membres qui auront participé au congrès dans chacune des sections. Il appartiendra aux responsables de chaque milieu, d'acheminer le tout aux personnes concernées.

Le directeur général

Réal Pellerin

## Envoi de deux documents

A. Le résumé du contrat d'assurance santé de l'AQDER

No de contrat SSQ : 29 000

B. Le résumé de la clause «BEST DOCTOR», incluse dans notre contrat

No de contrat SSQ : 29 000

**Le premier dépliant** concerne l'ensemble de notre contrat collectif avec SSQ GROUPE FINANCIER. C'est un résumé très complet et validé par la SSQ. Ce document se distingue des documents publiés en 2000 et 2002, en ce sens qu'il a été rédigé par notre conseiller en assurance collective, M. Yves Lafortune, qui a écrit un texte **accessible** à tous nos membres, tout en respectant le langage des assurances. Il s'est largement inspiré des questions des membres. Ce texte décrit l'ensemble des clauses de notre contrat collectif, à savoir : la SANTÉ (le service ambulancier, les soins à domicile, les soins infirmiers, les frais de transport, les frais de garde), les MÉDICAMENTS, les SOINS PARAMÉDICAUX (chiro., physio., etc.), l'ASSURANCE VOYAGE et ANNULATION VOYAGE, la nouvelle clause de « BEST DOCTOR ». Il n'y a donc plus de dépliants annexés. Au centre du document se trouve, en quatre pages, d'une couleur différente des autres, une synthèse de notre contrat où vous retrouverez tout le contrat de façon simplifiée. L'ASSURANCE-VIE n'apparaît pas dans ce document puisque nous sommes assurés à ce niveau avec LA CAPITALE.

**Le second dépliant** a été préparé par SSQ GROUPE FINANCIER. Il porte sur la nouvelle clause « BEST DOCTOR ». Cette brochure décrit les services de cette protection :

- Service inter-consultation : pour obtenir un 2<sup>e</sup> avis médical;
- Service des meilleurs médecins qui traitent cette maladie;
- Service « Find Best Care » pour accéder aux meilleurs soins et aux meilleurs centres hospitaliers pour cette maladie.

On décrit également les différentes maladies couvertes. On présente, à la fin de la brochure, l'historique et le fonctionnement de « BEST DOCTOR ». N'oubliez pas que la page centrale de la brochure contient votre **CARTE « Best Doctor »**. Détachez-la, inscrivez l'information requise au verso en lettres moulées et conservez-la en lieu sûr. Ce dernier service ne s'adresse qu'à nos membres **de moins de 65 ans**, car ce sont les normes établies par SSQ GROUPE FINANCIER pour couvrir leurs membres travailleurs et retraités assurés avec cette compagnie d'assurance.

*Le directeur général*

Réal Pellerin

## Visitez-vous le site internet de l'AQDER?

Le site internet de l'AQDER est en fonction depuis quelques mois déjà. Nous sommes certains que vous l'avez déjà visité. Vous y trouverez de nombreuses informations concernant notre association et les sections locales. Pour accéder au réseau intranet, vous devez utiliser le code d'utilisateur et le mot de passe. Si vous ne vous en souvenez plus, demandez-les à votre président. L'adresse du site est la suivante :

<http://www.fqde.qc.ca/aqder/content/accueil.asp>

## Adresses de courrier électronique

**Si vous désirez joindre l'une ou l'autre des personnes mentionnées ci-dessous, voici leur adresse de courriel :**

M. Jean-Paul Sarrazin, président

**aqder@bellnet.ca**

M. Maurice Bouchard, vice-président

**mauricebouc@hotmail.com**

M. Réal Pellerin, directeur général

**rpellerin001@sympatico.ca**

Mme Louise Meunier, secrétaire

**aqder@bellnet.ca**

**AVIS DE CHANGEMENT : Veuillez faire parvenir tout changement à votre dossier à l'adresse suivante : AQDER - Madame Louise Meunier, 7855, boul. L.-H. Lafontaine, bureau 100, Anjou, Québec H1K 4E4 Tél. : (514) 353-7511 Courriel : aqder@bellnet.ca**

NAS : \_\_\_\_\_ NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_ CODE POSTAL : \_\_\_\_\_

Numéro Rue Ville TÉLÉPHONE : (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_ TÉLÉCOPIEUR : (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_

Adresse de courrier électronique : \_\_\_\_\_

N.B. Il est de ma responsabilité de transmettre ces nouvelles informations au président ou au secrétaire de ma section. Merci.

# Présentation des sections de l'AQDER

Deux nouvelles sections vous sont présentées dans cette publication : **la section La Capitale et la section Richelieu-Yamaska**. D'une part, un visage urbain qui entremêle les couleurs du vingtième siècle et celles des premiers pas de la colonie, ville de villégiature par excellence qui attire les touristes d'ici et d'ailleurs. Et d'autre part, un visage de plusieurs villes semi-urbaines et de terres agricoles, qui longent les cours sinueux des rivières Richelieu et Yamaska, adossées aux montérégiennes et entourées des grandes érablières qui y règnent en maître. Je remercie Mme Pauline Désilets et M. Simon Pelletier d'avoir bien voulu nous présenter les caractéristiques de leur région respective.

## Section la Capitale

La section de la capitale, son nom l'indique bien, regroupe les retraités qui ont œuvré pour la commission scolaire de la Capitale, laquelle est située dans la ville de Québec. Avant la fusion des commissions scolaires de la région en 1998, les membres provenaient uniquement de la commission scolaire des Écoles Catholiques de Québec et la section s'appelait Section 16.

Capitale nationale, joyau du Patrimoine mondial, destination touristique par excellence, la ville de Québec n'a pas besoin de présentation.

Notre section compte 78 membres de l'AQDER provinciale. À ceux-ci s'ajoutent 25 membres associés qui sont des cadres retraités qui ont déjà été directeurs ou directrices d'école. D'autres cadres retraités (5) ainsi que quelques conjointes (4) de membres décédés se joignent à nous lors des sociaux à titre de membres associés.

Notre Conseil d'administration est composé de trois personnes : présidente, secrétaire et trésorier. Nous avons deux assemblées générales par année ainsi que deux rencontres sociales selon nos règlements. Lors de notre rencontre sociale de l'été, nous rendons hommage aux membres qui ont atteint l'âge de 80 ans, de 65 ans ou qui ont cumulé 25 ans de retraite. En décembre, à l'occasion du repas des Fêtes, il y a toujours de l'animation et quelques cadeaux sont distribués comme prix de participation.

Ce qui fait notre fierté, ces deux dernières années, ce sont les activités organisées par notre comité des activités. En effet, en plus des deux rencontres sociales, les membres peuvent s'inscrire à des activités comme le bridge, le scrabble, les déjeuners linguistiques, les sorties dans les

musées ou au théâtre, les voyages d'une journée. Pour toutes les activités autres que les assemblées générales, le membre peut être accompagné.

D'autres projets sont en voie de développement comme un service d'aide pour nos membres en recherche de ressources. Un site Web existe pour donner une communication plus rapide en termes de nouvelles ou d'informations pertinentes sur le vécu de notre association.

Nous sommes membres de la Table de concertation des personnes aînées de la région de Québec. Le but c'est d'être le porte-parole des membres auprès des pouvoirs publics et de s'inscrire en concertation avec le régional pour améliorer certaines conditions de vie des membres.

Nous avons aussi créé un dossier d'accueil des nouveaux membres afin de les rencontrer avant la prise de retraite. Nous avons une entente avec les directions actives d'établissements de notre commission scolaire et notre section pour s'associer dans ce travail d'accueil afin de donner une bonne vision de l'AQDER provinciale et de la section. Ça permet de donner les consignes essentielles et rassurantes pour prendre sa retraite. À la section de La Capitale, les membres sont présents et intéressés. Nous avons un bon taux de participation aux assemblées générales et à la vie sociale. Comme présidente, c'est agréable d'y travailler car la reconnaissance est présente et les membres de l'équipe du C.A. sont impliqués.

Pauline Désilets

Présidente

## Section Richelieu-Yamaska

La section Richelieu-Yamaska compte 155 membres réguliers. Nous acceptons aussi, comme membres associés, des personnes qui ont déjà occupé une fonction de direction d'école et qui ont poursuivi leur carrière dans d'autres postes dans le domaine de l'enseignement.

Vu l'étendue du territoire, notre section se compose de 4 grands secteurs qui correspondent à des régions géographiques : Beloeil-Mont-Saint-Hilaire, Granby-Bromont-Cowansville, Saint-Hyacinthe et Sorel-Tracy. Elle s'étend sur une superficie d'environ 125 kilomètres de Sorel-Tracy à Cowansville, du nord au sud, et d'environ 75 kilomètres de Beloeil à Actonvale, de l'ouest à l'est. Nous jouxtons les sections de la Rive-Sud, du Centre du Québec et de l'Estrie.

Un conseil d'administration, élu pour un mandat de deux ans, est formé d'un président, d'un vice-président, d'une trésorière, d'un secrétaire et d'un conseiller. De façon générale, il se réunit 4 fois par année. Il s'occupe des affaires courantes, il planifie les activités sociales, il répond aux avis de consultation de l'AQDER et il s'occupe de toute question pertinente. Vu l'éloignement des membres du C.A., certains dossiers se règlent par voie téléphonique.

Nous avons deux communications écrites annuelles avec nos membres pour les informer de nos différentes activités. Nous avons aussi un réseau téléphonique utilisé pour de courts messages, pour les inviter à chaque activité ou pour leur annoncer un événement heureux ou malheureux.

Nous avons 4 grandes rencontres annuelles dont l'assemblée générale statutaire qui se tient avant le 15 septembre. La Fête de l'Amitié, au début de décembre, rassemble environ 70 personnes pour notre dîner de Noël. Le repas est toujours agrémenté d'une partie musicale, chanteur

ou musicien. Au printemps, on ne saurait résister au traditionnel dîner à la cabane à sucre dans une aussi belle région où l'érable règne en maître. Au début juillet, notre tournoi de golf fait le bonheur des adeptes de ce sport et la journée se termine par un bon repas auquel se greffent des personnes qui n'ont pas joué mais qui aiment entendre des joueurs se vanter de leurs prouesses de la journée.

L'été dernier, nous avons réalisé une activité un peu particulière, une croisière sur le Saint-Laurent, précédée d'un souper-buffet et suivie des feux d'artifice du Canada. Les 60 participants étaient enchantés de leur soirée, malheureusement nous avons dû refuser des personnes, le nombre étant limité sur le bateau. L'été prochain, nous prévoyons réaliser un buffet-théâtre comme les années précédentes.

À l'occasion, nous tenons notre C.A. dans un secteur et nous invitons les membres de la région à venir déjeuner avec nous. À chacune de nos rencontres, réunion ou activité, les conjointes et les conjoints sont toujours les bienvenus.

Les distances qui nous séparent sont un obstacle majeur à la planification de réunion ou d'activité. Nos règlements privilégient que chaque secteur soit représenté au C.A. Pour toute information, les membres peuvent communiquer avec leur représentant qui se fait un plaisir et un devoir de les renseigner ou de les diriger à la personne pouvant leur venir en aide.

Simon Pelletier

Président

# AVIS D'ÉLECTION

## Juin 2004

Madame, Monsieur,

En tant que Président d'élection, il est de mes prérogatives de vous informer que, trois postes d'administrateurs seront en élection en juin 2004. Ces postes sont présentement occupés par Madame Pauline Désilets, Madame Francine Rivard et Monsieur Jean-Paul Sarrazin et ces personnes sont rééligibles.

**Les règlements de notre Association précisent que tout membre régulier peut poser sa candidature à un poste d'administrateur.**

Toutefois, la personne qui pose sa candidature comme administrateur accepte implicitement d'occuper éventuellement un poste de dirigeant au sein du Conseil d'administration s'il y est élu (amendement 9-1,09).

Si vous souhaitez poser votre candidature, vous devrez vous procurer auprès de Madame Louise Meunier, 1-514-353-7511, un bulletin de mise en candidature et le retourner, à mon attention, **au secrétariat de l'AQDER, dûment complété, avec les pièces d'accompagnement et ce, au plus tard, le jeudi 8 avril 2004, 15 h.**

Agréez, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président d'élection

Marcel Peterkin

## La généalogie...un hobby passionnant

### L'arbre généalogique : comment y grimper sans trop d'effort!

Je voudrais partager, avec les futurs généalogistes, l'expérience que j'ai acquise depuis 43 ans, dans la recherche généalogique. Comment établir son *titre d'ascendance*, i.e. comment remonter, à partir de soi, jusqu'à un premier ancêtre arrivé de France ou d'un autre pays?

Un jour quelqu'un m'a dit : «Je vais partir de l'ancêtre portant mon nom et je vais suivre ses descendants jusqu'à moi.» Je lui ai souhaité bonne chance et de la patience sachant qu'une quinzaine d'individus portant son patronyme étaient venus s'établir en Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup>, au XVIII<sup>e</sup> et même au XIX<sup>e</sup> siècles. Avec lequel va-t-il partir? Sera-ce le bon?

C'est peut-être plus facile d'escalader un arbre que d'en descendre, si l'on considère que pour le dévaler, il faut déjà y être au sommet. Eh oui! Aussi, en généalogie, la méthode qui m'est toujours apparue la plus simple consistait à partir de soi et à remonter vers la souche, la «souche» étant, ici, synonyme de *tête*.

À moins de vivre en union de fait, c'est-à-dire non mariée, en général, lorsqu'une personne se marie, elle indique au célébrant, religieux ou civil, sa filiation, c'est-à-dire, les noms de ses père et mère. Puis la recherche se poursuit en cherchant les mariages de ses propres parents, de ses grands-parents, de ses arrière-grands-parents, etc.

Où trouver ces informations? Où les chercher? En général, dans les *registres de l'état civil* tenus depuis longtemps par les prêtres, les rabbins, les pasteurs, etc. Et depuis quelques années, par les protonotaires, dans les Palais de justice, pour les personnes qui ont opté pour des mariages dits civils. Des chercheurs généalogistes, partout en Amérique du Nord (Canada et États-Unis) ont fait, lorsqu'il était encore permis de le faire,

le relevé des mariages, soit par paroisses, par diocèses, par régions, par comtés, etc. Certaines bibliothèques spécialisées, celles des *Sociétés de généalogie* entre autres, possèdent un nombre imposant de ces ouvrages encore très consultés par les généalogistes, novices ou chevronnés.

Ce ne sont pas là les seules sources à consulter pour établir sa généalogie. Prenons un exemple : supposons que je ne trouve pas la mention du mariage de mes bisaïeux. J'apprends que l'église où il auraient pu possiblement s'épouser a été détruite par un incendie et même que les archives paroissiales n'existent plus. Que faire dans un tel cas? On peut se tourner vers un *fonds notarié*. Tel notaire, exerçant dans la patelin de mes ancêtres, aurait pu rédiger leur contrat de mariage dans lequel les filiations sont données. C'est une possibilité et une démarche à entreprendre. Elle peut être fructueuse.

Dans un article subséquent, nous poursuivrons notre réflexion.

Marcel Gauthier, section Champlain

Membre S.G. C. Frsre et S.G. Qc

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS NO  
40006985 RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE  
NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE À L'ASSOCIATION  
QUÉBÉCOISE DES DIRECTEURS ET DIRECTRICES  
D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT RETRAITÉS  
7855 BOUL. L.-H.-LAFONTAINE, BUREAU 100  
MONTRÉAL QC H1K 4E4  
COURRIEL : AQDER@BELLNET.CA

## 23<sup>e</sup> VOYAGE-CIRCUIT de l'AQDER - La France

En collaboration avec l'agence de Voyage *CLUB VOYAGES AGATHE LECLERC*  
1575, boul. Saint-Joseph Drummondville Qc J2C 2G2  
(819)477-8383 1-800-661-5255 Fax (819) 477-8388  
et le Grossiste *EXOTIK TOURS*

Les membres du Comité des Voyages-Circuits de l'AQDER sont heureux de vous offrir l'occasion de découvrir la **Côte Atlantique et la Côte Méditerranéenne**.

*Du 15 septembre au 6 octobre 2004.*

**PRIX :** Occupation double :

36 à 40 personnes :	4,500\$	31 à 35 personnes :	4,600\$
26 à 30 personnes :	4,700\$	25 personnes :	4,739\$

Un supplément de 1,000\$ pour personne seule.

Nous visiterons 32 villes ou sites importants dont : Giverny, Rouen, Mont-St-Michel, St-Malo, Nantes, La Rochelle, Bordeaux, Biarritz, Lourdes, Marseille, Cannes, St-Tropez, Monaco, etc.

Le forfait comprend :

\* Transport aérien avec Air France.\* Hébergement pour la durée du séjour en hôtels 3\*\*\* situés au centre-ville ou à proximité. \* 39 repas : 21 petits-déjeuners buffets et 18 repas du soir. \* Tous les frais pour les prestations mentionnées dans le programme. \* Autocar de luxe. \* Guide accompagnatrice. \* Toutes les taxes et tous les pourboires.

Si vous êtes intéressé à participer à ce voyage, ou pour tout autre information veuillez contacter les personnes suivantes :

André Leclerc : (819) 358-6156 ou par courriel à [leclercandre@cablovision.com](mailto:leclercandre@cablovision.com)

Léo Monfette : (819) 376-2058

Pierre Saint-Germain : (450) 446-9965

### Mots d'enfants

-« Mon papa sent bon. Il s'est mis de l'eau de colonne.»

-« Moi je me demande pourquoi tout était noir et blanc dans l'ancien temps? »

-« Les hommes ont un cerveau et les femmes ont une cervelle. »

-« Le printemps, c'est quand la neige fond et qu'elle se met à repousser en gazon. »

-« Une grand maman c'est une maman qui a pris sa retraite. »

-« Si j'étais un garçon, est-ce que j'aurais été dans le ventre de mon papa. »

-« A cent ans on devient centenaire, mais à mille ans on est un millionnaire. »

-« Dis, quand on meurt est-ce que c'est pour toute la vie? »

-« Il ne faut pas aller dans la rue parce qu'il y a un gros troupeau de voitures.»

-« L'été à cause des insectes, il faut dormir avec un mousquetaire.»

-«Le poivre c'est du sel qui pique. »

-« Mon papa a fait installer un système de larmes contre les voleurs. »

-« J'ai un lit pour moi toute seule, mais papa et maman couchent dans le même lit parce qu'ils sont de la même grandeur. »

-« J'ai hâte de grandir pour avoir le même âge que papa.»

Mots fournis par M. Florian Bernard

Publication de *l'Aqder Nouvelles* : Composition et mise en pages : M. Réal Lemay  
Comité de rédaction et de révision :  
- Les membres du CA  
- Mme Louise Meunier, secrétaire

Responsable de la rédaction : M. Maurice Bouchard